

CORRIDOR NORDIQUE, INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MALÉDICTION DES RESSOURCES POUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES AU CANADA

Shirley Thompson, Stewart Hill, Annette Salles,
Tanzim Ahmed, Ajarat Adegun et Uche Nwankwo

RECOMMANDATIONS

Les corridors de services publics ou de ressources aggravent l'insécurité alimentaire dans les communautés autochtones du Canada. Pour prévenir une crise en matière de santé et de droits de la personne causée par une augmentation de l'insécurité alimentaire, il faudrait mettre en place une stratégie alimentaire dirigée par les Autochtones, plutôt qu'un corridor de ressources. Les suggestions formulées ci-dessous montrent que la sécurité alimentaire peut être atteinte d'ici une décennie si les priorités changent.

1. Transférer la compétence sur les services essentiels du gouvernement colonial aux communautés autochtones afin d'assurer que les besoins et les droits de la personne soient satisfaits en matière d'infrastructure alimentaire, d'accès routier, d'hôpitaux, de services bancaires et de télécommunications.
2. Éliminer le racisme systémique envers les Autochtones en matière de sécurité alimentaire, de santé et d'autonomie gouvernementale.
3. Considérer le revenu comme un déterminant clé de la sécurité alimentaire en appliquant des stratégies de réduction de la pauvreté dans les communautés autochtones, notamment le revenu de base, les programmes rémunérés de formation et d'éducation et les emplois en développement dirigés par la communauté.
4. Investir dans les systèmes alimentaires dans chaque communauté autochtone, y compris l'infrastructure, les services et les programmes. Les programmes prometteurs comprennent les programmes d'éducation sur l'utilisation traditionnelle des terres (chasse, pêche, agriculture, intendance, etc.), les coopératives arctiques et les centres alimentaires communautaires dans les réserves.
5. Financer l'éducation postsecondaire dirigée par les communautés autochtones pour améliorer la récolte des aliments et l'employabilité, y compris les programmes sur la terre, les aires protégées, la tutelle des terres, l'agriculture régénérative, la formation en permaculture, le développement communautaire, la planification des bassins versants et l'apprentissage de la cuisine.

6. Transférer les subventions, telles que la subvention de Nutrition Nord Canada, des magasins coloniaux vers les coopératives alimentaires et les peuples autochtones dans toutes les réserves, supprimer les « intermédiaires » et remplacer la Provision alimentaire nordique comme indicateur de réussite par un indicateur qui tient compte de la santé.
7. Rejeter l'approche coloniale de la construction de corridors de services publics fondés sur l'extraction non durable des ressources et accorder plutôt la priorité aux besoins et aux droits des communautés autochtones pour le développement. Établir une infrastructure à l'épreuve du temps pour résister aux changements climatiques, accueillir la distribution d'énergies renouvelables et favoriser un avenir durable sans carbone. Un corridor nordique dirigé et détenu par les Autochtones qui sert les intérêts des communautés autochtones offre des possibilités, mais nécessite une analyse juridique, compte tenu du contrôle colonial sur les ressources et les terres, de la *Loi sur les Indiens*, du racisme systémique et de la compétence autochtone dans le Nord canadien. Pour assurer la sécurité alimentaire des Premières Nations grâce à un corridor nordique, il faudra peut-être modifier leur statut juridique, par exemple en abrogeant la *Loi sur les Indiens*.